

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2010

Présents : DAVID Véronique – DELATRE Stéphane – SEMINEL Stephen – LAURENT Pierre – LANNOT Thomas - ALLAIS Sandrine – RICHARD Nicolle – GERARD Stéphane – PINABEL Richard – JULIEN Michel – ROUSSEL Alain – YASSEF Michel – LECLERC Isabelle

Absent : LEFEVRE Thomas

Un hommage est rendu à Monsieur Gérard DELAÎTRE, Conseiller Municipal, décédé à BIARRITZ le 26 avril 2010

I – MISSION DE CONTRÔLE ET MISSION DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE POUR LA CONSTRUCTION DE L'ENSEMBLE EVOLUTIF SPORTIF ET ASSOCIATIF

Monsieur ROUSSEL informe le Conseil Municipal que plusieurs sociétés ont été contactées pour les missions de contrôle et mission de coordination de Sécurité et de Protection de la santé pour la construction de l'ensemble évolutif sportif et associatif.

Après étude des offres proposées, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire, à signer les devis de la société SOCOTEC

Mission de Contrôle	: 9 640 € HT
Mission de coordination SPS	: 4 675 € HT

II – EQUIPEMENT CUISINE ET MOBILIER DES NOUVELLES SALLES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'architecte doit connaître nos équipements en cuisine pour terminer son dossier sur les puissances électriques.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, propose une plaque de cuisson 4 feux, 1 four mixte, 1 four de remise à température – 1 lave vaisselle – 1 four micro-ondes et deux hottes (une au-dessus de la plaque de cuisson et l'autre au-dessus des fours).

Il sera demandé à l'architecte si une hotte est obligatoire au-dessus du lave-vaisselle ou si une VMC suffit. Pour le choix du mobilier, une réunion sera organisée prochainement.

III – DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DE TRANSFERT DE CHARGES

La CREA demande aux Communes membres de moins de 10 000 habitants de désigner un représentant pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de charges. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, propose Monsieur Pierre LAURENT, Adjoint au Maire. En cas d'absence de ce dernier, Monsieur Alain ROUSSEL le remplacera.

IV – MODIFICATION DES STATUTS DE LA CREA

Monsieur ROUSSEL informe le Conseil Municipal :

- que la Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe dispose d'une compétence facultative en matière de révision et de modification des PLU intercommunaux existants,
- qu'à ce jour il n'existe aucun PLU intercommunal en vigueur sur le périmètre de la CREA qui ne se prête pas, par ailleurs, à un PLU intercommunal unique,
- Qu'il apparaît dès lors préférable de procéder à une modification statutaire en vue du retrait de la compétence susvisée,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'approuver le retrait de la compétence facultative « Révision et modification des PLU intercommunaux existants »

V – REGIME INDEMNITAIRE

Madame RICHARD informe le Conseil Municipal qu'un régime indemnitaire a été mis en place le 9 décembre 2003 sur décision du Conseil Municipal. Suite à la promotion de Madame DRUEL au grade de rédacteur, il convient de :

- créer l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires. Le montant de l'indemnité sera défini par l'autorité territoriale par application au montant de référence annuel fixé pour le grade concerné d'un coefficient compris entre 0 et 8 déterminé en fonction de la manière de servir de l'agent dans l'exercice de ses fonctions.
- Que le versement de cette indemnité sera effectué mensuellement à compter du 1^{er} mai 2010.
- Que l'attribution de l'I.F.T.S. fera l'objet un arrêté individuel.

A compter du 1^{er} mai 2010, Madame DRUEL ne percevra plus l'IAT

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte cette modification.

VI – RECRUTEMENT PAR VOIE CONTRACTUELLE BESOIN SAISONNIER

Suite au courrier adressé aux jeunes pour un travail d'été, 4 candidatures ont déposées. Un tirage au sort a eu lieu le 4 mai 2010 pour désigner 2 jeunes. Alexis GILLARD et Valentin PANNIER travailleront du 6 au 13 juillet 2010. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer leur contrat pour une durée totale de 35 heures. Ils seront rémunérés sur la base de l'indice brut 297 majoré 292.

VI – QUESTIONS DIVERSES

PERSONNEL COMMUNAL

Départ en retraite

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Danielle PINABEL cessera son activité le 30 juin 2010 pour prendre sa retraite à compter du 1er juillet 2010.

Remplacement de Madame PINABEL

La commission du personnel s'est réunie pour évoquer le remplacement de Madame PINABEL à compter du 2 septembre 2010. Une personne habitant la commune sera recrutée le midi, une proposition a été faite à un de nos agents pour la garderie du soir.

Remplacement de Monsieur Pascal ROBIN

Monsieur ROUSSEL informe le Conseil Municipal que Anthony PREVEL, habitant de la commune va être recruté pour remplacer notre agent Pascal ROBIN, en congé maladie.

ASSOCIATION D'ACTIVITES CREATRICES ET CULTURELLES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame CHATEAU, Présidente et Monsieur LAMOTTE, trésorier de l'A.A.C.C.A ont décidé de quitter l'association. Pour le maintien des activités, il est important de trouver des bénévoles. Un message est diffusé au panneau d'information devant la salle polyvalente. Afin de prévenir la population un article sera inséré dans le prochain « Echo » pour inviter les habitants à se mobiliser et à participer à l'assemblée générale prévue le samedi 19 juin à 11 h 30

FOND D'AIDE A L'AMENAGEMENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5216-5 alinéa VI
Vu la délibération n°2422 du 29 mars 2010, le conseil communautaire de la CREA approuvant le règlement d'attribution des fonds de concours.

La commune souhaite couvrir des charges et frais de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à la majorité

- de demander un fonds de concours en section de fonctionnement à la CREA en vue de participer au financement des bâtiments communaux. La recette de fonctionnement d'un montant de 19 165 € sera imputée au compte : 7475
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

RUE DES CANADIENS

Pour éviter aux véhicules motorisés de circuler sur le chemin piéton, il est décidé d'implanter à l'entrée du chemin, un panneau « réservé aux piétons et vélos ».

AMENAGEMENT PAYSAGER DU PARC

Afin d'étudier le plan d'aménagement des espaces verts du parc, une réunion de travail du conseil municipal est fixée au 8 juin à 20 h 30.

CONTOURNEMENT EST – LIAISON A28-A13

Suite aux arrêtés préfectoraux concernant la liaison A28-A13 et à la parution dans le journal « Paris-Normandie » du 12 mai 2010, le Conseil Municipal, décide :

- d'adresser un courrier à Monsieur BORLOO, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer
- d'envoyer une copie de ce courrier à Monsieur Brice HORTEFEUX, Ministre de l'intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités Territoriales, Messieurs les Présidents du Conseil Régional, du Conseil Général, du Président de la CREA,
- d'avertir les entreprises de la zone artisanale et Monsieur le Président de l'Association APACHE

La séance est levée à 23 h 30